

INFO COMITÉ CTT AUTOMATISME ÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Le 9 septembre 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Plus d'un an s'est écoulé depuis notre communication concernant le CTT automatisme 61850 où nous mentionnions que la direction Expertise, ingénierie et standardisation était en réflexion sur le déploiement organisationnel des automatismes. Un vent de changement a récemment soufflé sur ce dossier. Une firme avait été mandatée afin d'analyser les processus d'intervention dans les installations où la technologie 61850 est déployée (environ 50 postes, incluant ceux à venir). Depuis la mise en place du comité, les travaux ont principalement porté sur la clarification des rôles et responsabilités des intervenants, en particulier ceux des techniciens en automatismes, fortement impactés par cette évolution technologique.

À la suite de l'analyse réalisée, la firme Gartner a formulé des recommandations ayant mené à la création du mandat Modèle d'Exploitation Technologique des Technologies Opérationnelles (METTO). Ce cadre stratégique vise à structurer, harmoniser et optimiser l'exploitation des technologies opérationnelles (TO) au sein d'Hydro-Québec, tout en assurant une cohérence entre les unités et en soutenant la transformation numérique de l'organisation.

Dans ce contexte, les objectifs sont de simplifier la surveillance des équipements du réseau LAN ainsi que les interventions dans les installations convergées, tout en augmentant l'autonomie des équipes. Les résultats attendus permettront aux équipes d'exploitation et de maintenance d'être plus efficaces et mieux outillées lors des interventions.

Plusieurs initiatives sont déjà en déploiement, notamment la standardisation des outils de télésurveillance (61850 et ALCID), l'intégration de la composante automatismes dans IMPACT ainsi que la simplification de l'accès à IADT. Ces améliorations viendront enrichir le coffre à outils des techniciens en automatismes et contribueront directement à leur efficacité sur le terrain. N'hésitez pas à utiliser ces nouveaux outils pour être efficace.

Par ailleurs, le comité a convenu de retirer l'encadrement TET-GES-PRO-5.0.0.2 du Code de sécurité des travaux (section 13 – Travaux particuliers), considérant que les exigences actuelles couvrent adéquatement les interventions, y compris celles réalisées à distance. Rappelons que pour les interventions à distance, il demeure toutefois essentiel que les intervenants soient **initiés** au CSDT, que la fiche de mesures (FMS) de sécurité soit **dûment signée** et adaptée à la nature des travaux, et que des moyens de communication et de surveillance appropriés, comme l'utilisation de Teams avec partage d'écran, soient mis en place lors des interventions.

Concernant les prochaines étapes, une présentation de METTO a été effectuée auprès des chefs maintenance (télécom et automatismes) ainsi qu'auprès du chef exploitation télécom. Une période de transition est présentement en cours, et sera suivie d'une présentation de la nouvelle architecture ARTO à l'automne 2026.

Enfin, la résultante de METTO marque une étape importante dans l'évolution des pratiques d'intervention. L'approche proposée permet non seulement de mieux encadrer les opérations, mais aussi de renforcer l'autonomie et l'efficacité des équipes sur le terrain. Le CTT se poursuit sur une base régulière tous les 3 mois et nous vous rappelons d'être prudent sur les interventions à distance, d'exiger les formations 61850 requises et de prendre votre place dans l'apprentissage de cette la nouvelle technologie.